



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Val-d'Oise

Commune : Pontoise

Autres communes :

R500

Appellation : Couvent des Carmélites

Monument(s)

Appellation : Couvent des Carmélites

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 30/09/2002

Étendue de la protection : Ermitage Saint-Joseph en totalité (cad. AK 855): inscription par arrêté du 30 septembre 2002

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.